



3 300 emplois créés sur la région au 3^e trimestre

Les effectifs salariés sont en hausse de 0,3 % (contre + 0,1 % sur l'ensemble de la France). «L'emploi augmente de 1,7 % sur un an. Cela représente près de 18 000 postes créés. La région se comporte donc plutôt bien» argumente Laurent Thaéron, statisticien à l'Urssaf Pays de la Loire.

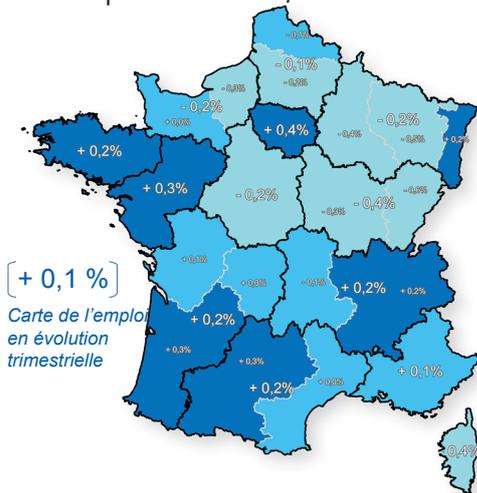
La Loire-Atlantique reste moteur du développement des effectifs en région.

«Par contre sur ce trimestre, l'emploi en Mayenne et en Sarthe se dégrade (- 0,5%)» note t-il.

L'intérim qui reste un des indicateurs de vitalité de l'emploi diminue ce trimestre pour la troisième fois consécutive. «Sur un an, sa progression n'est plus que de 1,5 %» conclut Laurent Thaéron.

● En France

Pour le deuxième trimestre consécutif, la progression des effectifs salariés atteint + 0,1 %, soit 23 000 postes créés. Bien que l'emploi poursuive sa croissance, il faut remonter au premier trimestre 2015 pour trouver une évolution plus faible. De fait, la hausse sur un an



s'atténue également et s'établit à + 1,1 % (environ 207 000 postes).

En métropole, la majorité des régions de la moitié sud de la France affichent une évolution favorable contrairement à la moitié nord. Néanmoins, l'Île-de-France est la région la mieux orientée (+ 0,4 %), suivie des Pays de la Loire (+ 0,3 %). À l'inverse, la Corse ainsi que Bourgogne-Franche-Comté voient un repli de l'emploi avec - 0,4 %.

La masse salariale augmente de 0,7 % (3,4 % sur un an). Le salaire moyen par tête se chiffre à 2 628 euros, + 0,5 % (+ 2,1 % sur un an). En comparaison, les prix à la consommation hors tabac de l'ensemble des ménages sont en hausse de 0,2 % sur le trimestre et augmentent de 1,9 % sur un an.

● En région Pays de la Loire

Une progression des effectifs mesurée mais stable depuis le début de l'année.

Les effectifs salariés sont en hausse de + 0,3 % au troisième trimestre. L'amélioration est très légèrement supérieure à celle du second trimestre (+ 0,2 %) et identique au premier trimestre. La région résiste mieux qu'au niveau national, et l'emploi y augmente de 1,7 % sur un an. Comme souvent, la Loire-Atlantique est moteur du développement des effectifs en région (+ 0,7 %).

Le Maine-et-Loire est dans la moyenne régionale, et la Vendée juste en dessous (+ 0,2 %).

CHIFFRES CLÉS

PAYS DE LA LOIRE - ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE

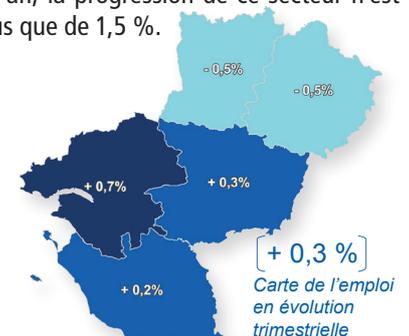
Emploi : + **3 300 emplois**

Embauches de plus d'un mois :
+ **3,7 %**

Masse salariale : + **0,8 %**

En revanche, l'emploi se dégrade assez nettement en Mayenne et en Sarthe (- 0,5 %).

Les secteurs des services (hors intérim) et de l'industrie voient leurs effectifs augmenter de 0,5 %. Les créations d'emploi dans le commerce décélèrent légèrement (+ 0,2 % contre + 0,6 % le trimestre précédent). Enfin, pour le troisième trimestre consécutif, l'intérim diminue (- 1,0 %). Sur un an, la progression de ce secteur n'est plus que de 1,5 %.



● Évolution de l'emploi et de la masse salariale

	niveau	évolution trimestrielle (en %)					évolution annuelle (en %)	
		2017 T3	2017 T4	2018 T1	2018 T2	2018 T3		
Région	Emploi salarié (en milliers)	1 065,6	0,7	0,9	0,3	0,2	0,3	1,7
	Masse salariale (en M€)	7 484,9	0,6	1,6	0,9	1,1	0,8	4,4
	SMPT (en €)	2 347	0,0	0,8	0,2	0,7	0,5	2,3
France	Emploi salarié (en millions)	18,4	0,3	0,6	0,3	0,1	0,1	1,1
	Masse salariale (en Md€)	145,1	0,9	1,0	0,8	0,9	0,7	3,4
	SMPT (en €)	2 628	0,4	0,5	0,4	0,7	0,5	2,1

SMPT = salaire moyen par tête

Source : Acof-Urssaf-Dares

● L'évolution de l'emploi par territoire

Des divergences entre le nord et le sud de la région.

En Loire-Atlantique, l'emploi progresse de 0,7 % ce trimestre, la plus forte progression en région, et la seule supérieure à la moyenne des Pays de la Loire. La zone d'emploi d'Ancenis retrouve une dynamique très positive (+ 1,5 %) après une stagnation au trimestre précédent. Sur un an, les effectifs y progressent de 2,6 % (comme pour la zone de Nantes).

La masse salariale augmente de 1,2 % (contre + 0,8 % sur l'ensemble de la région) et le SMPT s'accroît de 0,6 % pour atteindre 2 484 euros, soit 137 € de plus que la moyenne régionale.

L'emploi dans le Maine-et-Loire retrouve une évolution positive, dans la moyenne des Pays de la Loire (+ 0,3 %). Le repli constaté le trimestre précédent (- 0,1 %) ne présageait donc pas d'un changement de tendance. La zone d'emploi de Saumur est la plus active (+ 0,8 %) suivie d'Angers (+ 0,5 %). Celle de Segré perd quant-à-elle 1,0 % de ses effectifs.

La masse salariale et le SMPT progressent de 0,5 %, ce dernier atteint 2 232 euros.

En Vendée, l'emploi est en hausse de 0,2 % comme au trimestre précédent. L'évolution est hétérogène : les zones d'emploi de Challans et Fontenay-le-Comte affichent un repli (respectivement - 0,5 % et - 0,3 %) et les autres sont en progrès, notamment les Herbiers où les effectifs augmentent de 0,9 %. Sur un an, ils s'améliorent de 1,9 % dans le département (contre +1,7 % sur l'ensemble de la région).

La masse salariale est en hausse de 0,8 %, comme au niveau régional. Le SMPT atteint 2 206 euros, avec une croissance de 2,0 % sur un an qui est la plus faible de la région.

L'emploi en Mayenne est en repli pour le troisième trimestre consécutif (- 0,5 %). Sur un an, c'est le seul département des Pays de la Loire à afficher une baisse des effectifs

(- 0,4 %), ce qui correspond à plus de 300 emplois perdus. Les deux zones d'emploi affichent une dégradation de cet indicateur (- 0,2 % pour Mayenne et - 0,4 % pour La-val).

La masse salariale reste en légère progression (+ 0,2 % sur le trimestre et + 3,2 % sur un an). Le SMPT (+ 0,4 %) est de 2 266 euros.

Troisième mois de repli de l'emploi en Mayenne

En Sarthe, la tendance de l'emploi salarié change de sens chaque trimestre depuis un an. Au troisième trimestre, les effectifs sont en baisse de 0,5 %. Sur un an, l'évolution reste positive (+ 0,4 %) mais bien en-dessous de la moyenne régionale (+ 1,7 %). Les difficultés à embaucher se retrouvent sur toutes les zones d'emploi. La Flèche est la seule à rester stable sur le trimestre mais la Ferté-Bernard est particulièrement touchée (- 1,7 %).

La masse salariale augmente de 0,4 % sur le trimestre et de 2,9 % sur un an. Le SMPT progresse de 0,5 % et atteint 2 313 euros (devancé uniquement par la Loire-Atlantique).

● La situation des secteurs d'activité

Au troisième trimestre 2018, les effectifs de l'industrie progresse de 0,5 % (près de 1 100 postes supplémentaires).

Le secteur le mieux orienté est « la fabrication de matériels de transport » avec + 1,4 % sur le trimestre. En revanche, l'emploi se replie dans « la fabrication d'équipements électriques » (- 0,7 %).

Sur un an ce secteur a créé plus de 3 600 emplois, soit une hausse des effectifs de 1,5 % sur un an (+ 0,2 % au niveau national).

La masse salariale augmente de 0,6 % ce trimestre (+ 0,3 % au national) et de 3,6 % sur un an (+ 2,1 % au national).

Les effectifs salariés de la construction restent stables ce trimestre après un deuxième trimestre en hausse de 0,4 %. Sur un an ce secteur progresse de 1,5 %, soit la création de 1 300 emplois.

La masse salariale progresse de 0,9 % ce trimestre (contre +1,5 % au niveau national).

Le salaire moyen par tête progresse de 0,7 % au troisième trimestre et de 2,1 % sur un an, s'élevant ainsi à 2 209 euros (contre 2 347 euros en moyenne sur la région).

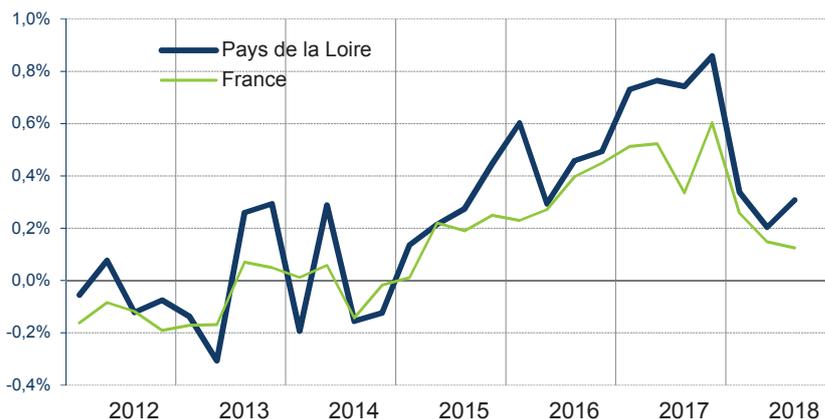
Les effectifs intérimaires diminuent pour le troisième trimestre consécutif : - 1,0 % soit la disparition de 600 postes. Cette baisse est

très marquée dans les départements de la Mayenne et de la Sarthe avec respectivement

- 4,2 % et - 7,3 % sur le troisième trimestre 2018.

Intérim en Maine-et-Loire : + 2,5 %

● Évolution trimestrielle de l'emploi



● Établissements, effectifs et salaires par département

	Etablissements	Effectifs		Masse salariale		SMPT	
		(en milliers)	GT (%)	(en millions)	GT (%)	(en €)	GT (%)
Loire-Atlantique	37 217	450	0,7	3 343	1,2	2 484	0,6
Maine-et-Loire	19 440	210	0,3	1 402	0,5	2 232	0,5
Mayenne	7 022	79	- 0,5	537	0,2	2 266	0,4
Sarthe	11 972	141	- 0,5	979	0,4	2 313	0,5
Vendée	18 409	185	0,2	1 223	0,8	2 206	0,5
Pays de la Loire	94 060	1 066	0,3	7 485	0,8	2 347	0,5
France	1 827 548	18 416	0,1	145 137	0,7	2 628	0,5

Source : AcoSS-Urssaf-Dares

INFORMATION

En raison d'une modification réglementaire relative à la période de rattachement des cotisations, les séries AcoSS-Urssaf sont, à compter de la publication relative au premier trimestre 2018, produites en période d'emploi et non plus en période de versement de salaire. En outre, il est rappelé que les établissements ne sont plus soumis à l'obligation de déclarer les effectifs agrégés à partir du 1er janvier 2018, conduisant l'AcoSS à calculer ces effectifs à partir des données individuelles.

Sur un an la tendance reste positive (+ 1,5 %) grâce à la forte hausse du quatrième trimestre 2017. Au niveau national la hausse sur un an est de 2,9 %.

Au troisième trimestre 2018, les effectifs salariés dans les services hors intérimaires augmentent de 0,5 % (+ 2 300 postes) contre + 0,3 % au niveau national. Le secteur de « l'information et communication » est le plus porteur avec + 1,8 % sur un trimestre (soit plus de 600 emplois supplémentaires).

La masse salariale progresse de 1,1 % sur le trimestre et de 4,5 % sur un an (+ 3,6 % au niveau national).

Le salaire moyen par tête s'élève à 2 312 euros en hausse de 0,7 % au troisième trimestre.

Ce trimestre la croissance de l'emploi salarié du commerce est faible, + 0,2 % (+ 0,0 % au niveau national). Sur un an elle est portée à 1,8 % (soit 3 000 emplois supplémentaires).

La masse salariale progresse de 0,9 % au troisième trimestre.

C'est en Loire-Atlantique que le salaire moyen par tête augmente le plus (+ 0,8 %) s'élevant ainsi à 2 348 euros contre 2 267 au niveau régional.

Les effectifs salariés dans les Hôtels-Cafés-Restaurants sont en hausse de 0,3 % ce trimestre. Sur un an, l'emploi dans ce secteur a progressé de 3,0 % (+ 1 400 postes). Le département de Loire-Atlantique est le plus dynamique de la région avec + 1,3 % ce trimestre. À l'inverse, la Vendée enregistre une baisse importante de 1,6 % soit 150 postes en moins.

Évolutions sectorielles de l'emploi

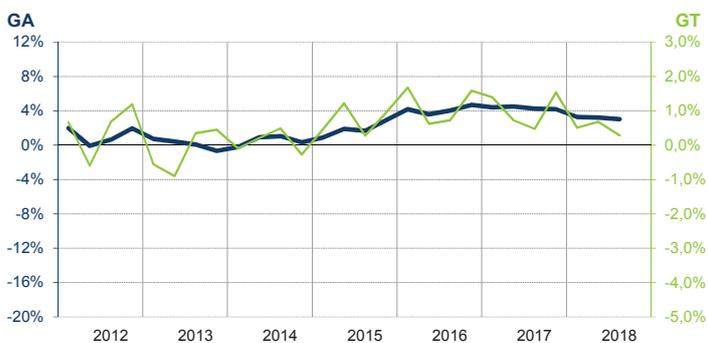
● Bâtiment et travaux publics



● Commerce



● Hôtels-café-restaurants



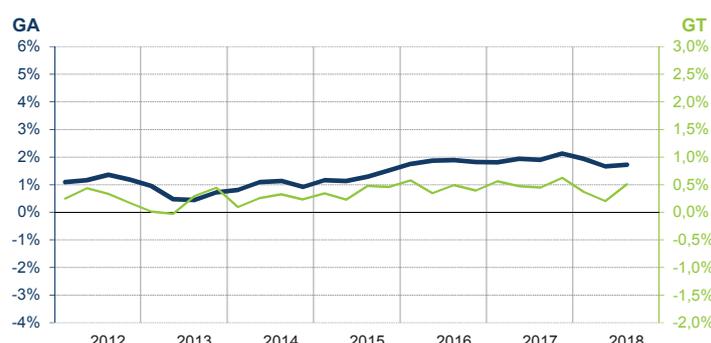
● Industrie



● Intérim



● Autres services



GA = Glissement annuel, GT = Glissement trimestriel

Source : Acof-Urssaf-Dares

Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Au troisième trimestre 2018, le nombre de déclarations préalables à l'embauche hors intérim est en hausse de 2,7 % (+ 2,4 % au niveau France entière). Sur un an, la progression atteint 5,8 %. Tous les types de contrats profitent de cette croissance et en particulier les embauches de plus d'un mois : + 3,7 % ce trimestre en Pays de la Loire contre + 3,4 % en France entière.

La hausse de ces contrats de longue durée s'observe quelle que soit la taille de l'entreprise. Toutefois, cette évolution est plus prononcée dans les entreprises de 20 salariés et plus : + 4,1 % alors que la progression dans les entreprises de moins de 20 salariés est de 3,2 %.

Ce trimestre, les déclarations préalables à l'embauche de plus d'un mois sont en hausse dans tous les départements de la région. La croissance oscille entre 1,0 % pour le Maine-et-Loire et 6,3 % pour la Mayenne.

Les déclarations de plus d'un mois augmentent dans tous les secteurs : construction + 7,3 %, tertiaire + 4,3 % et industrie + 4,0 %.

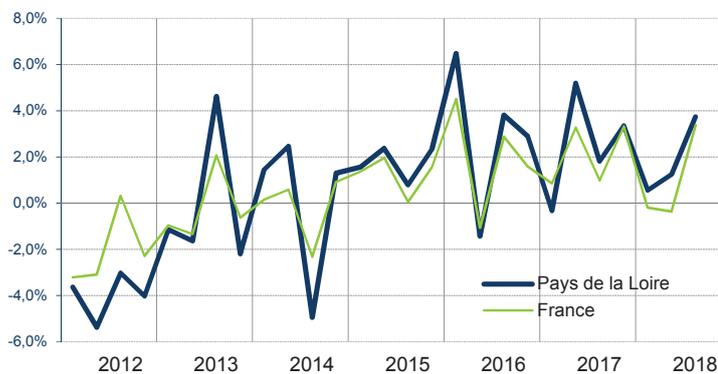
● DPAE par type de contrat



	0 à 19 salariés		20 salariés et plus		Total	
	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)
CDD - d'un mois	79 214	3,5	154 319	1,6	233 533	2,2
CDD + d'un mois	22 263	1,4	32 504	6,0	54 767	4,1
CDI	19 203	5,5	30 993	2,1	50 196	3,4
Total	120 680	3,4	217 816	2,3	338 497	2,7
dont embauches de plus d'un mois	41 466	3,2	63 497	4,1	104 963	3,7

Source : Acooss-Urssaf

● Evolution trimestrielle des embauches de plus d'un mois



Source : Acooss-Urssaf

Sources et méthodologie

Le champ pour l'analyse de l'emploi couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

La loi de financement pour 2015 a modifié les modalités de déclaration des indemnités versées par les caisses de congés payés des secteurs du bâtiment, du transport et des dockers (article L.243-1-3 du code de la sécurité sociale). Afin de garantir la cohérence des séries dans le temps, les comptes cotisants concernés sont exclus du champ d'analyse.

La chaîne de production qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du **dispositif de coproduction Acooss-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE)**. Comme pour la production des ETE, la présente publication mobilise les données d'effectifs intérimaires produites par la Dares.

Les effectifs salariés (hors intérim) et la masse salariale sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. Depuis mars 2015, les déclarations sociales nominatives (DSN) se substituent progressivement aux BRC. La mise en œuvre de la DSN ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, pourraient conduire à des révisions

des trimestres précédents.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié (hors intérim) est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Le champ des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA).

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Les embauches de plus d'un mois comprennent les

CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries mensuelle et trimestrielle des déclarations d'embauche produites au niveau national par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2013-05, JORF du 28/12/2013)

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoss.fr.

Stat'Ur Pays de la Loire

directeur de la publication :
Jean-Marie Guerra

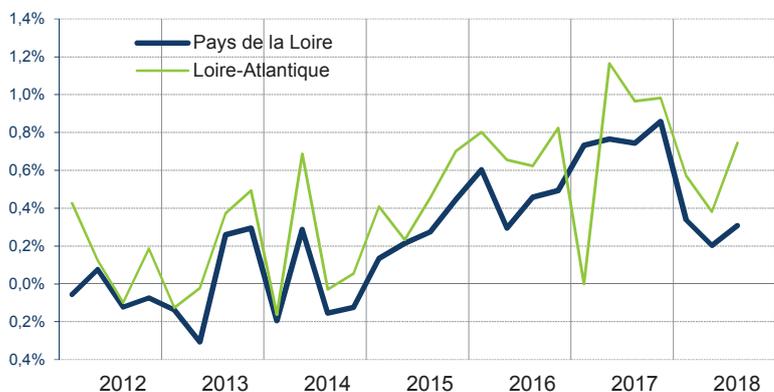
comité de rédaction :
membres des secteurs communication
(communication.paysdelaloire@urssaf.fr) et
statistiques (stats.paysdelaloire@urssaf.fr)

maquette et édition :
communication
et logistique

Abonnez-vous
à ACOSS.FR



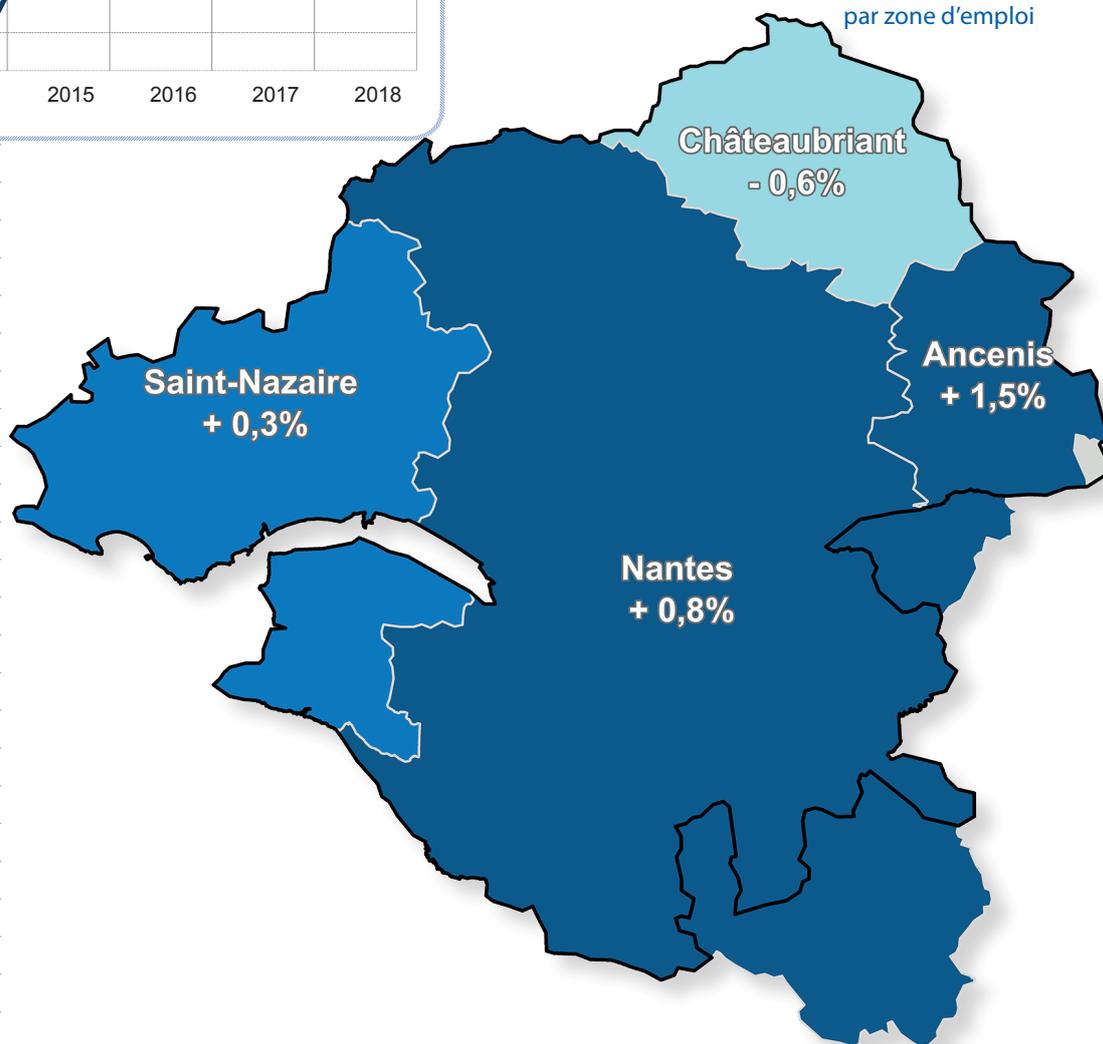
● Evolution trimestrielle de l'emploi



+ 3 300 emplois
HCR* : + 1,3 %
Masse salariale : + 1,2 %

*Hôtels-Cafés-Restaurants

● Evolution trimestrielle de l'emploi par zone d'emploi



● Etablissements, effectifs et salaires par zone d'emploi

	Etablissements	Effectifs		Masse salariale		SMPT	
		(en milliers)	GT (%)	(en millions)	GT (%)	(en €)	GT (%)
Nantes	28 929	371	0,8	2 781	1,2	2 508	0,6
Saint-Nazaire	8 186	81	0,3	574	1,2	2 361	0,7
Ancenis	1 036	15	1,5	104	0,6	2 432	0,4
Châteaubriant	871	8	- 0,6	55	0,2	2 141	0,6
Loire-Atlantique	37 217	450	0,7	3 343	1,2	2 484	0,6
Pays de la Loire	94 060	1 066	0,3	7 485	0,8	2 347	0,5

Source : Acoess-Urssaf-Dares

Les zones d'emploi dont le chef-lieu figure dans un autre département sont grisées.

● Evolutions sectorielles de l'emploi

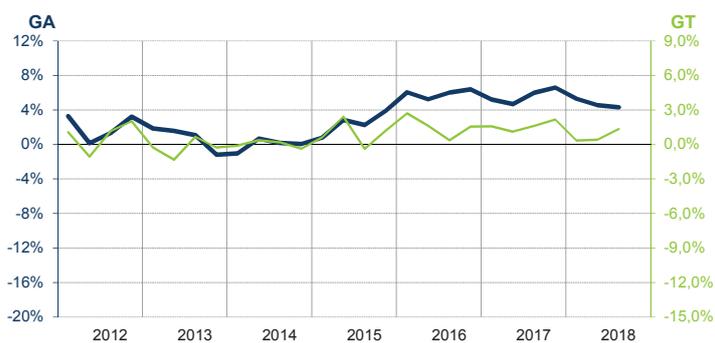
Bâtiment et travaux publics



Commerce



Hôtels-cafés-restaurants



Industrie



Intérim



Autres Services



Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

● DPAE par type de contrat

	0 à 19 salariés		20 salariés et plus		Total	
	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)
CDD - d'un mois	34 904	0,3	73 513	- 0,2	108 418	- 0,0
CDD + d'un mois	8 261	3,4	13 205	7,0	21 466	5,6
CDI	8 999	8,7	15 490	1,7	24 489	4,2
Total	52 165	2,1	102 208	1,0	154 372	1,4
dont embauches de plus d'un mois	17 260	6,1	28 695	4,1	45 955	4,8

Source : Acooss-Urssaf

● Evolution des embauches de plus d'un mois



Source : Acooss-Urssaf-Dares

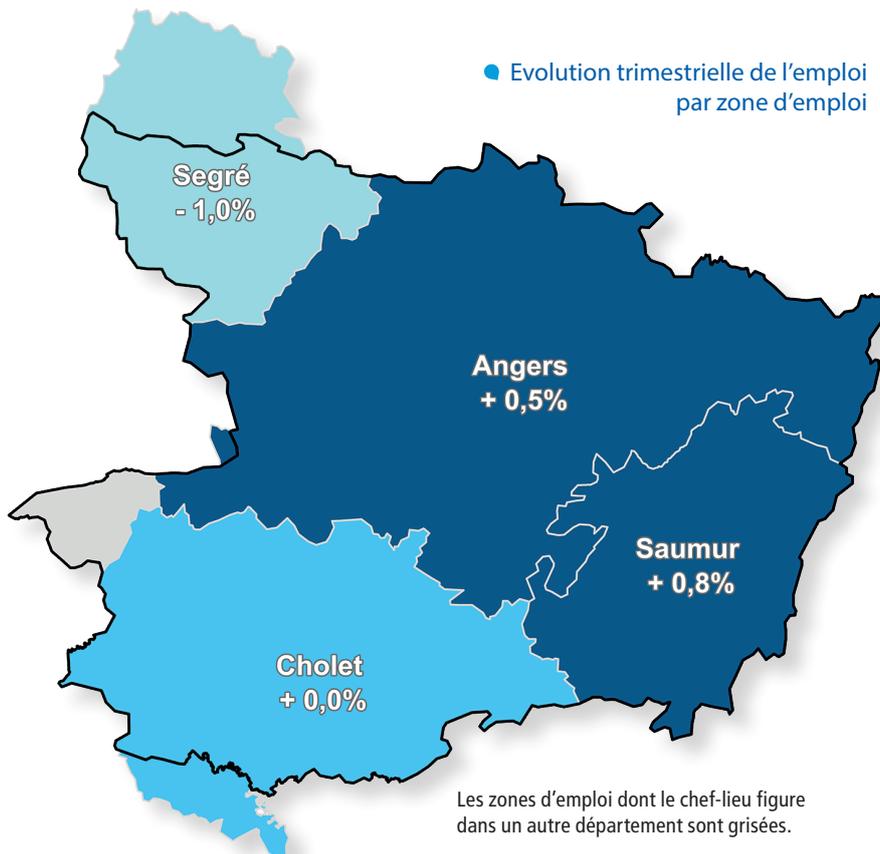
GA = Glissement annuel, GT = Glissement trimestriel

● Evolution trimestrielle de l'emploi



+ 600 emplois
Intérim : + 2,5 %
Masse salariale : + 0,5 %

● Evolution trimestrielle de l'emploi par zone d'emploi



● Etablissements, effectifs et salaires par zone d'emploi

	Etablissements	Effectifs		Masse salariale		SMPT	
		(en milliers)	GT (%)	(en millions)	GT (%)	(en €)	GT (%)
Angers	11 364	120	0,5	805	0,7	2 245	0,5
Cholet	5 312	67	0,0	457	- 0,3	2 288	- 0,3
Saumur	2 318	20	0,8	125	0,3	2 053	0,4
Segré	1 012	12	- 1,0	81	0,4	2 181	0,2
Maine-et-Loire	19 440	210	0,3	1 402	0,5	2 232	0,5
Pays de la Loire	94 060	1 066	0,3	7 485	0,8	2 347	0,5

Source : Acoess-Urssaf-Dares

● Evolutions sectorielles de l'emploi

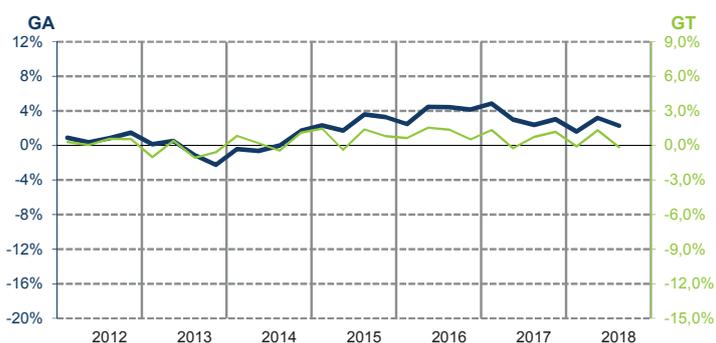
Bâtiment et travaux publics



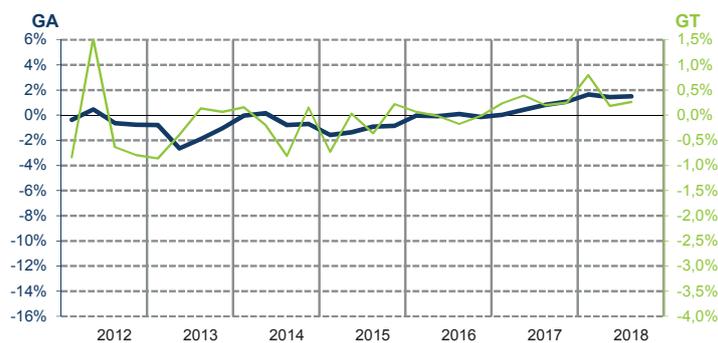
Commerce



Hôtels-cafés-restaurants



Industrie



Intérim



Autres Services



Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

● DPAE par type de contrat

	0 à 19 salariés		20 salariés et plus		Total	
	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)
CDD - d'un mois	16 538	- 0,3	22 929	- 6,2	39 467	- 3,9
CDD + d'un mois	4 171	3,4	6 765	9,0	10 935	6,8
CDI	3 760	- 1,4	5 580	- 7,3	9 339	- 5,0
Total	24 468	0,1	35 274	- 3,8	59 742	- 2,3
dont embauches de plus d'un mois	7 930	1,1	12 345	1,0	20 275	1,0

Source : Acooss-Urssaf

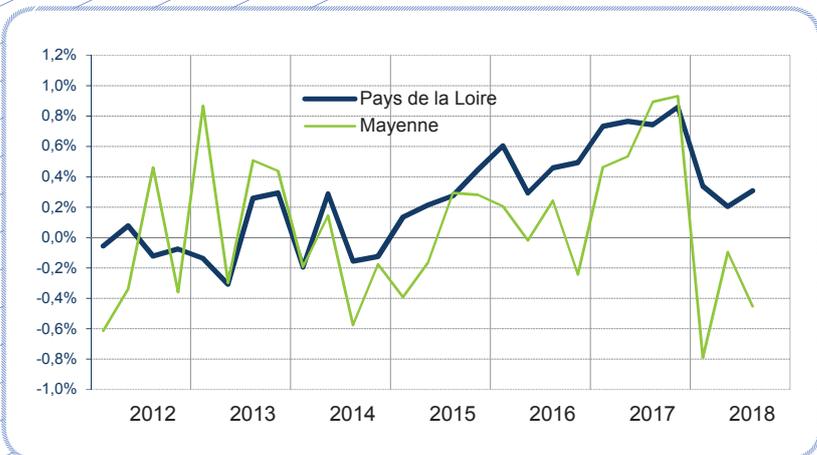
● Evolution des embauches de plus d'un mois



Source : Acooss-Urssaf-Dares

GA = Glissement annuel, GT = Glissement trimestriel

● Evolution trimestrielle de l'emploi



- 360 emplois
Commerce : + 0,1 %
Masse salariale : + 0,2 %

● Evolution trimestrielle de l'emploi par zone d'emploi



Les zones d'emploi dont le chef-lieu figure dans un autre département sont grisées.

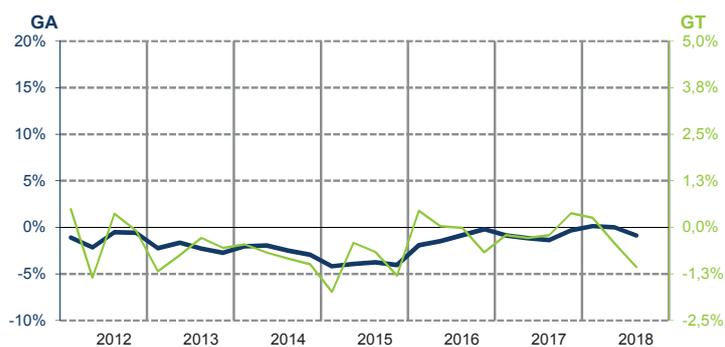
● Etablissements, effectifs et salaires par zone d'emploi

	Etablissements	Effectifs		Masse salariale		SMPT	
		(en milliers)	GT (%)	(en millions)	GT (%)	(en €)	GT (%)
Laval	5 445	62	- 0,4	422	0,2	2 273	0,3
Mayenne	1 060	12	- 0,2	82	0,6	2 268	1,3
Mayenne	7 022	79	- 0,5	537	0,2	2 266	0,4
Pays de la Loire	94 060	1 066	0,3	7 485	0,8	2 347	0,5

Source : Acooss-Urssaf-Dares

● Evolutions sectorielles de l'emploi

Bâtiment et travaux publics



Commerce



Hôtels-cafés-restaurants



Industrie



Intérim



Autres Services



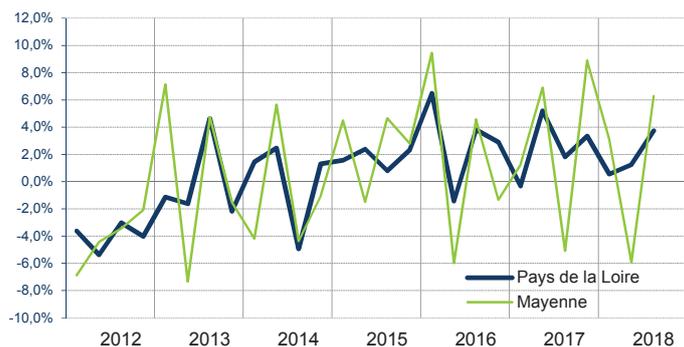
Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

● DPAE par type de contrat

	0 à 19 salariés		20 salariés et plus		Total	
	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)
CDD - d'un mois	4 324	- 0,9	5 814	3,9	10 138	1,8
CDD + d'un mois	1 225	6,7	2 080	9,6	3 305	8,5
CDI	1 153	- 4,8	2 033	9,9	3 185	4,1
Total	6 702	- 0,3	9 926	6,3	16 628	3,5
dont embauches de plus d'un mois	2 378	0,8	4 112	9,7	6 490	6,3

Source : Acoiss-Urssaf

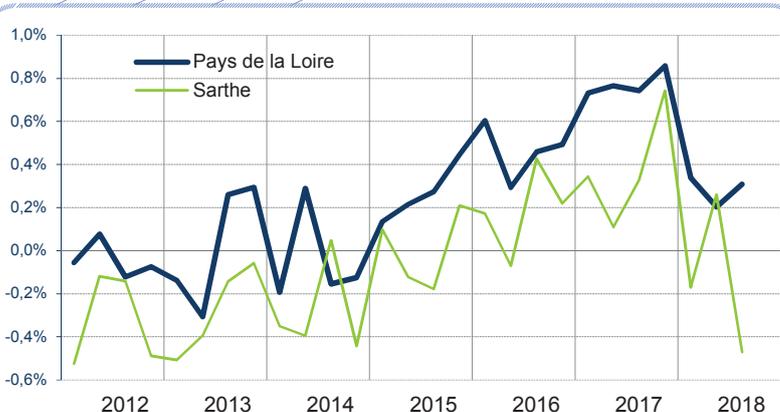
● Evolution des embauches de plus d'un mois



Source : Acoiss-Urssaf-Dares

GA = Glissement annuel, GT = Glissement trimestriel

● Evolution trimestrielle de l'emploi



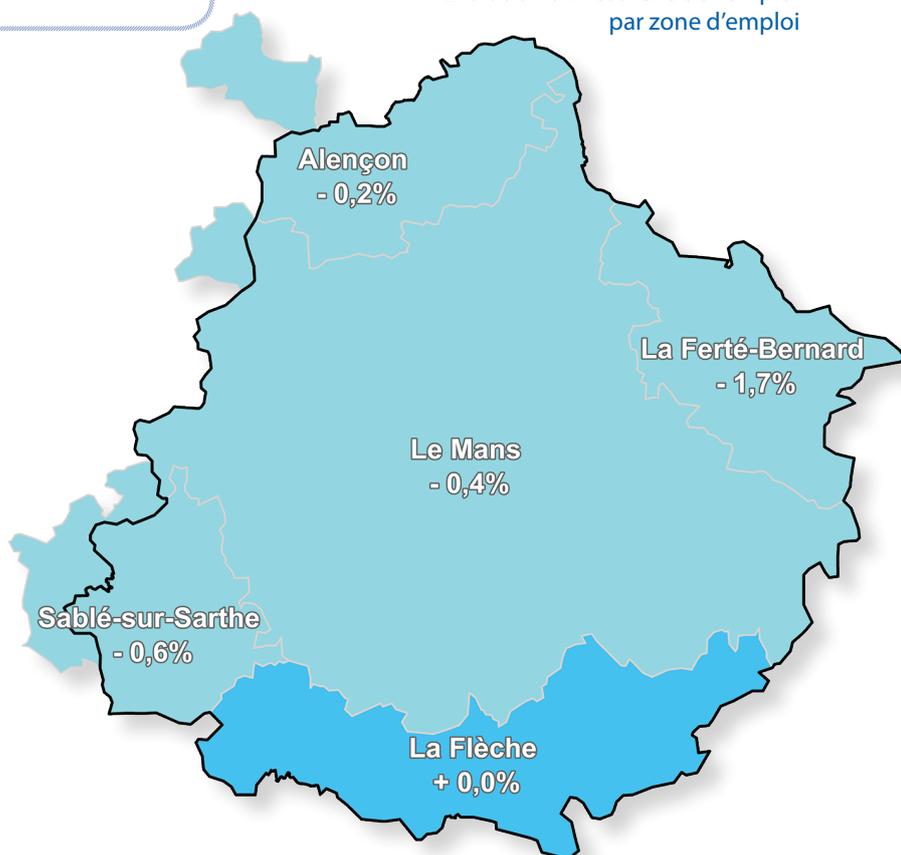
- 670 emplois

Industrie et HCR* :
+ 0,4 %

Masse salariale :
+ 0,4 %

*Hôtels-Cafés-Restaurants

● Evolution trimestrielle de l'emploi par zone d'emploi



Les zones d'emploi dont le chef-lieu figure dans un autre département sont grisées. La zone d'emploi d'Alençon est partielle (partie Pays de la Loire seule).

● Etablissements, effectifs et salaires par zone d'emploi

	Etablissements	Effectifs		Masse salariale		SMPT	
		(en milliers)	GT (%)	(en millions)	GT (%)	(en €)	GT (%)
Le Mans	8 974	104	- 0,4	725	0,7	2 333	0,8
La Ferté-Bernard	759	12	- 1,7	81	- 0,5	2 364	- 0,4
Sablé-sur-Sarthe	765	13	- 0,6	91	- 0,1	2 334	- 0,2
La Flèche	1 135	10	0,0	65	- 0,4	2 135	0,0
Alençon	522	4	- 0,2	23	- 0,7	2 017	0,5
Sarthe	11 972	141	- 0,5	979	0,4	2 313	0,5
Pays de la Loire	94 060	1 066	0,3	7 485	0,8	2 347	0,5

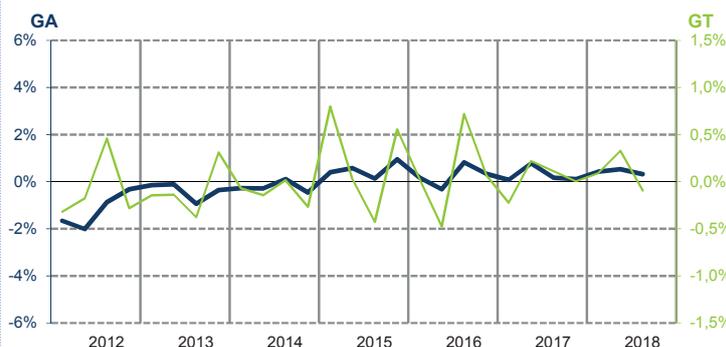
Source : AcoSS-Urssaf-Dares

● Evolutions sectorielles de l'emploi

Bâtiment et travaux publics



Commerce



Hôtels-cafés-restaurants



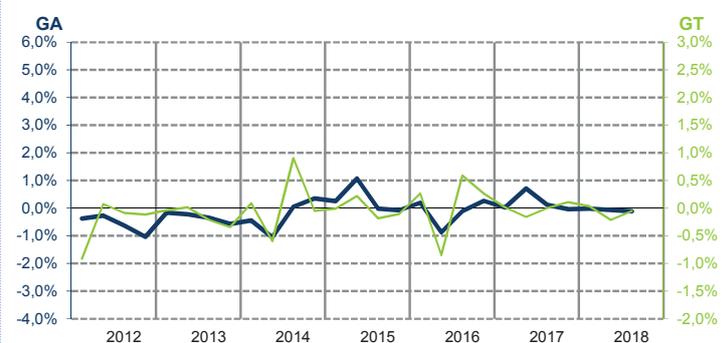
Industrie



Intérim



Autres Services



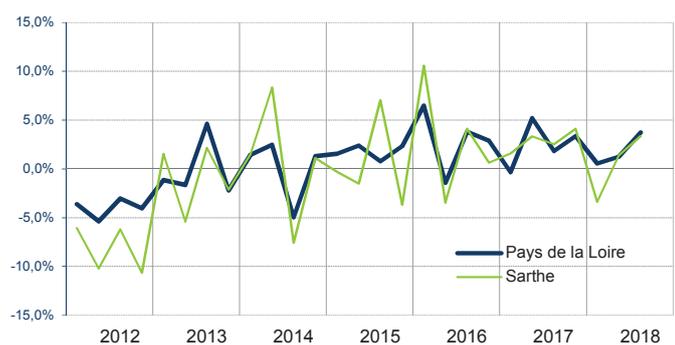
Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

● DPAE par type de contrat

	0 à 19 salariés		20 salariés et plus		Total	
	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)
CDD - d'un mois	11 201	19,9	21 183	- 0,5	32 384	5,7
CDD + d'un mois	2 435	4,0	3 686	- 2,4	6 121	0,1
CDI	2 197	13,2	3 381	3,7	5 578	7,3
Total	15 833	16,2	28 251	- 0,2	44 083	5,1
dont embauches de plus d'un mois	4 632	8,1	7 067	0,5	11 699	3,4

Source : Acooss-Urssaf

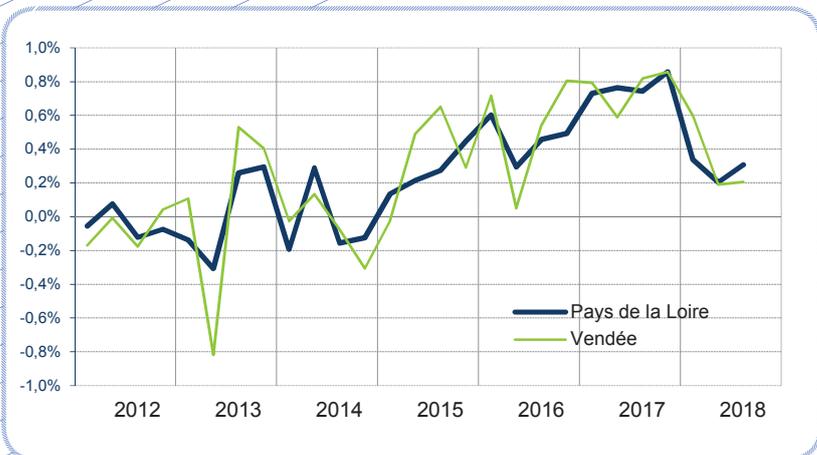
● Evolution des embauches de plus d'un mois



Source : Acooss-Urssaf-Dares

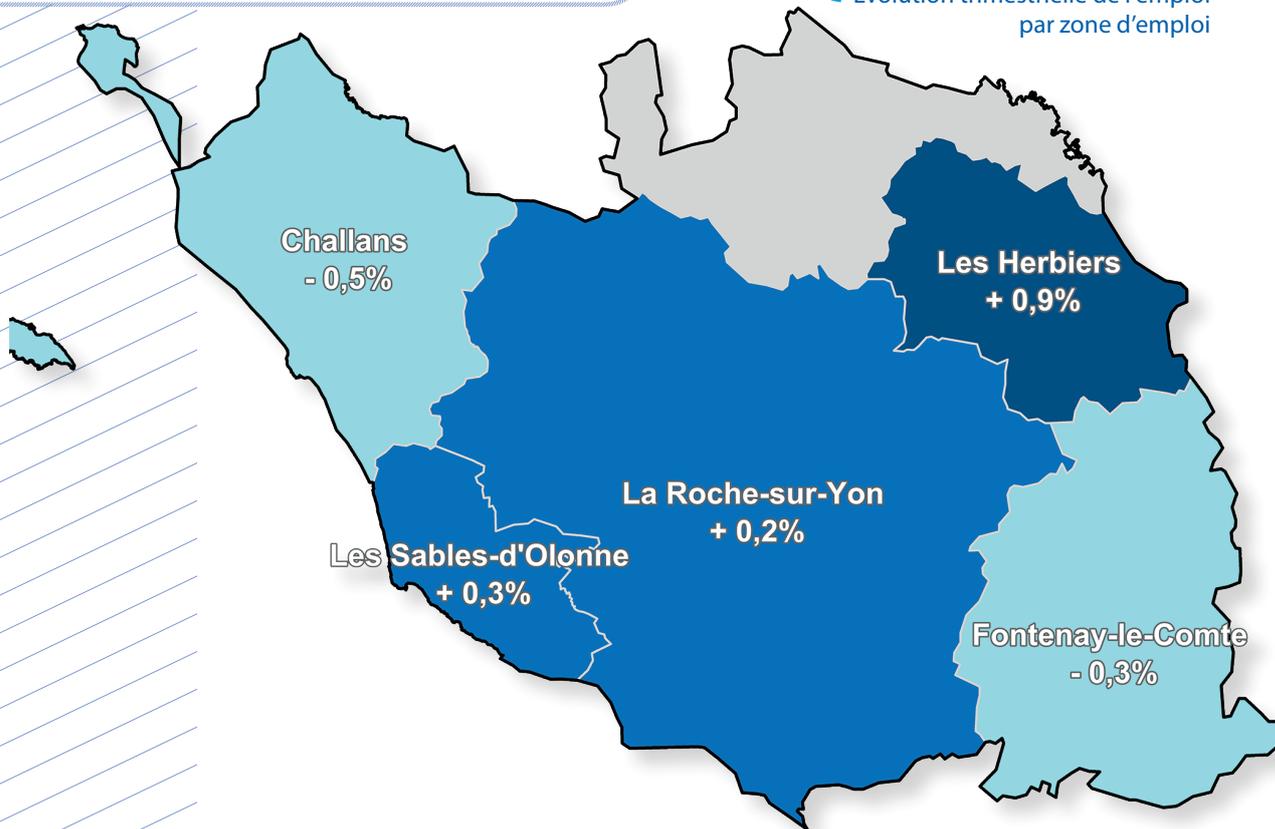
GA = Glissement annuel, GT = Glissement trimestriel

● Evolution trimestrielle de l'emploi



+ 380 emplois
 Construction : **+ 0,7 %**
 Masse salariale : **+ 0,8 %**

● Evolution trimestrielle de l'emploi par zone d'emploi



Les zones d'emploi dont le chef-lieu figure dans un autre département sont grisées.

● Etablissements, effectifs et salaires par zone d'emploi

	Etablissements	Effectifs		Masse salariale		SMPT	
		(en milliers)	GT (%)	(en millions)	GT (%)	(en €)	GT (%)
La Roche-sur-Yon	6 673	73	0,2	487	0,9	2 219	0,7
Challans	4 462	29	- 0,5	188	0,9	2 143	1,1
Les Herbiers	1 494	23	0,9	155	0,6	2 223	- 0,1
Fontenay-le-Comte	1 436	14	- 0,3	85	1,1	2 048	1,0
Les Sables-d'Olonne	2 307	15	0,3	98	1,8	2 140	1,3
Vendée	18 409	185	0,2	1 223	0,8	2 206	0,5
Pays de la Loire	94 060	1 066	0,3	7 485	0,8	2 347	0,5

Source : Acoiss-Urssaf-Dares

● Evolutions sectorielles de l'emploi

Bâtiment et travaux publics



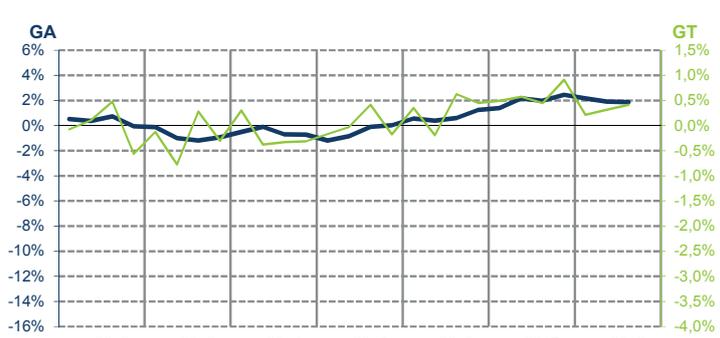
Commerce



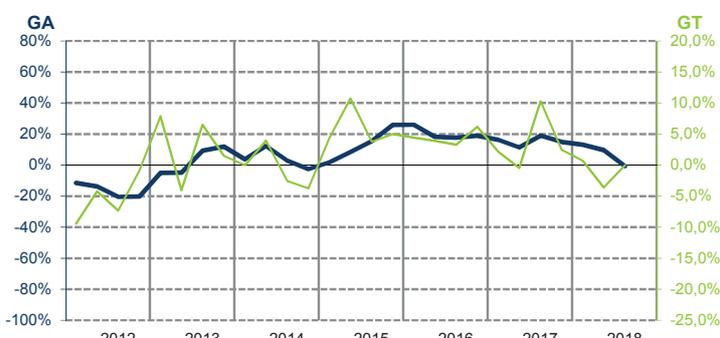
Hôtels-cafés-restaurants



Industrie



Intérim



Autres Services



Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

● DPAE par type de contrat

	0 à 19 salariés		20 salariés et plus		Total	
	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)	Niveau	GT (%)
CDD - d'un mois	12 105	- 3,4	30 226	7,8	42 331	4,3
CDD + d'un mois	6 341	- 1,8	6 786	6,0	13 127	2,1
CDI	3 223	9,9	4 463	7,6	7 686	8,5
Total	21 669	- 1,2	41 475	7,5	63 144	4,4
dont embauches de plus d'un mois	9 564	1,9	11 249	6,6	20 813	4,4

Source : Acooss-Urssaf

● Evolution des embauches de plus d'un mois



Source : Acooss-Urssaf-Dares

GA = Glissement annuel, GT = Glissement trimestriel